

## Communiqué de presse



#### Jumelage entre Assemblées Parlementaires - Tunisie - France - Italie

Séminaire de lancement du Jumelage

# « Renforcement des capacités de l'Assemblée des Représentants du Peuple »

Vendredi 29 avril 2016 à l'ARP

Ce 29 avril à l'ARP, à l'invitation et en présence de **M. Mohamed ENNACEUR**, Président de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP), a lieu le Séminaire de lancement du Jumelage visant au Renforcement des capacités de l'ARP.

Assistent à cet événement de premier ordre les deux Vice-Présidents de l'ARP, des membres du Bureau, plusieurs Présidents de groupes parlementaires et des membres des groupes d'amitié Tunisie – France et Tunisie – Italie.

Participent également au Séminaire de lancement de nombreuses personnalités étrangères de haut rang, dont M. Claude BARTOLONE, Président de l'Assemblée nationale française, les représentants du Parlement italien MM. Claudio MARTINI et Lorenzo DELLAI, ainsi que Son Excellence Mme Laura BAEZA, Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie (*liste complète ci-dessous*).

Financé par l'Union européenne avec un don de 1,63 million d'euros pour une durée de 3 ans, ce projet poursuit deux objectifs majeurs : contribuer à la consolidation du rôle de l'ARP dans le renforcement de la démocratie et de l'État de droit, et renforcer les capacités institutionnelles de l'ARP en vue de l'exercice efficace du pouvoir législatif, conformément à la Constitution du 10 février 2014.

Ce projet prend la forme d'un Jumelage entre l'ARP et l'Assemblée nationale française (Partenaire Principal) ainsi que la Chambre des députés italienne (Partenaire Junior), soutenues par les Sénats français et italiens, le Bundestag allemand, l'Assemblée nationale hongroise, la Chambre des Députés tchèque et le Parlement grec.

Couvrant l'ensemble des missions et du fonctionnement d'un Parlement, les activités du projet sont organisées dans le cadre de six volets :

- 1. L'autonomie administrative et financière
- 2. L'organisation et le renforcement de l'action parlementaire
- 3. Le renforcement des services généraux
- 4. La gestion des ressources humaines
- 5. La communication
- 6. La diplomatie parlementaire













## Communiqué de presse



#### Jumelage entre Assemblées Parlementaires - Tunisie - France - Italie

Une centaine d'experts européens sont mobilisés pour mener les missions d'assistance technique permettant d'accomplir ces activités, dans une démarche de rapprochement entre homologues et de partage d'expérience, en vue d'appuyer les réformes que l'ARP souhaite conduire.

\* \*

Liste des personnalités étrangères participant au Séminaire de lancement :

- ✓ M. Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale française
- ✓ Mme Laura Baeza, Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie
- ✓ Mme Elisabeth Guigou, Présidente de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française
- ✓ M. Hervé Pellois, Vice-Président du groupe d'amitié France Tunisie de l'Assemblée nationale française
- ✓ M. Georges Fenech, Député français
- ✓ M. Jean-Pierre Sueur, Président du groupe d'amitié interparlementaire France Tunisie du Sénat français
- ✓ M. Lorenzo Dellai, Président du Groupe de coopération de la Chambre des Députés italienne avec l'ARP
- ✓ M. Claudio Martini, Président de la section bilatérale d'amitié Italie Tunisie de l'Union interparlementaire (UIP) du Sénat italien

#### Pour plus d'informations:

- Délégation de l'Union européenne : M. Patrice Budry, Patrice.BUDRY@eeas.europa.eu
- Site web du programme P3AT : www.ugp3a.gov.tn
- Conseiller Résident de Jumelage : M. Jean-Baptiste Leclère, jb.leclere@arp.tn
- Homologue du Conseiller Résident de Jumelage : M. Adel M'Barek, <u>mbarekadel@gmail.com</u>









